La Charte Ellii rédigée en collaboration avec le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS)

Date de mise à jour : le 05/08/2026
Promouvoir la santé, le bien-être et l'autonomie par le biais d'actions de prévention alignées avec les enjeux de santé publique pour bien vieillir

Les valeurs d'Ellii et son engagement

En rejoignant la communauté d'Ellii, chaque partie prenante contribue, à son niveau, à cet objectif, et à ce titre s'engage à respecter les exigences suivantes :

- **Ellii** : met à disposition des outils accessibles et conçoit des cadres précis garantissant l'adéquation des activités avec la visée préventive du service, en application directe de l'état des connaissances en la matière ;
- **Les animateurs/-trices** : construisent des animations, les enrichissent et les adaptent de façon continue en accord avec les objectifs de prévention et de promotion de la santé poursuivis par Ellii, en respectant les cadres, critères et référentiels indiqués par Ellii, et dans le respect de la diversité des publics ;
- **Les bénéficiaires des ateliers** : inscrivent leur participation aux ateliers dans une démarche globale et active de préservation et d'entretien de leur santé, de leur bien-être et de leurs liens sociaux au quotidien.

Les règles d'Ellii

Quelques rappels des règles durant les ateliers pour une activité agréable et productive ensemble :

- **Ponctualité** : nous recommandons de se connecter 5 minutes avant le début de l'activité afin que l'animateur/-trice puisse accueillir dans les meilleures conditions et démarrer à l'heure ;
- **Bienveillance** : rester cordial, chaque intervention doit s'inscrire dans une atmosphère respectueuse et sans jugement. Il est donc essentiel de veiller à respecter l'animateur/-trice ainsi que les autres participants ;
- **Sérénité** : il est préférable de se mettre dans un endroit calme disposant d'une bonne connexion internet et d'une bonne luminosité, ainsi que si possible d'éviter le navigateur Safari afin de bénéficier d'une connexion audio optimale pour l'utilisation du microphone;
- **Participation** : se sentir libre d'intervenir ou de commenter un concept que vous ne comprenez pas bien en demandant la parole à l'animateur/-trice. Toutes les interactions sont les bienvenues à condition qu'elles permettent l'exercice optimal de l'activité. Il n'y a pas de nombre maximum de questions à poser ; Cependant, dans le cadre d'ateliers collectifs, veillons ensemble à ce qu'un seul participant ne monopolise pas la conversation

au bénéfice des autres.

Au regard des Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV), Ellii ainsi que ses animateur(ice)s se réservent le droit d'exclure un(e) participant(e) qui ne respecterait pas l'une ou l'ensemble de ces règles au détriment des autres parties prenantes.

Ellii SAS - 1 bis rue de l'Arbalète 75005 Paris

RCS Paris B 904 140 142 - TVA FR29904140142 - Capital social 30 000 euros

bonjour@ellii.net